Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260709-2026_030-DE

TREMEVEN

République Française
Département du FINISTERE
Commune de Tréméven

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/07/2026

Référence
2026-30

Objet de la délibération
CONVENTION POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL LES RIAS 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Ayant pris part au vote
19	18	19

Date de la convocation
2 juillet 2026

Vote
A l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal de TREMEVEN dûment convoqué le deux juillet deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal, le mercredi huit juillet deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Madame Aurélie FOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. Les Conseillers municipaux en exercice :
Mme AUFFRET Annie, Mme BRISHOUAL Natacha, Mme BRUNOU Céline, M. DAVID Anthony, M. DERRIEN Dominique, M. FEVRIER Florent, Mme FOUCHER Aurélie, M. GEHANNIN Pascal, M. HELOU Roland, Mme LE GOFF Perrine, Mme LE GUILLOUX Muriel, M. LE LANN Guillaume, Mme LE ROUX Solène, Mme MOUILLEAU Pascale, Mme PRAT Cathy, M. PRIMAT Alain, M. QUENTEL Jean-Claude, M. SCELO François.

Absents et excusés :
Mme KERVEADOU Dominique, donnant procuration à Mme FOUCHER Aurélie

Secrétaire de séance : Mme BRUNOU Céline.

Objet de la délibération : CONVENTION POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL LES RIAS 2026

Madame MOUILLEAU Pascal, Adjointe au Maire en charge de la Culture, Communication et Vie Locale, expose :

Le Festival des Rias se tiendra du mercredi 26/08 au samedi 29/08/2026.
Pour l'édition 2026, les communes traversées sont les suivantes : Scaër, Tréméven, Baye, Clohars-Carnoët, Saint-Thurien, Riec-sur-Bélon, Quimperlé, Guilligomarc'h.

Pour organiser au mieux cet évènement, il est prévu une convention tripartite, entre Le Fourneau, Quimperlé Co et chacune des Communes.

Pour les communes, il s'agit de :

- Mettre à disposition des lieux d'accueil
- De prévoir le soutien des Services Techniques
- La location de WC mobile
- L'installation / désinstallation de la signalétique fournie par les organisateurs du Festival

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260709-2026_030-DE

Sur Tréméven, 3 spectacles seront organisés les 26 et 27/08. La convivialité sera assurée par les associations de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **VALIDE** la convention de partenariat pour le Festival des Rias 2026
- **DESIGNE** Mme Pascale MOUILLEAU comme élue référente pour l'ensemble du Festival
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette convention

Vote : Unanimité

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
Le 9 juillet 2026

Le Maire,
Aurélie FOUCHER

MAIRIE de TREMEVEN
29 (Finistère)